

COUSANCE Conseil municipal

L'entrée nord du village va être aménagée

Les élus étaient réunis pour le dernier conseil municipal de l'année, début décembre. À l'ordre du jour : le maintien du tarif de l'eau, le projet d'aménagement de l'entrée nord de la commune et la mise en place d'un règlement intérieur.

■ Maintien du tarif de l'eau

Les travaux sur les structures de gestion de l'eau pour la période 2016-2020 concernant les canalisations, la station de pompage, les puits de captage, la mise en place de débitmètres sectoriels et la suppression des branchements plombs ont avoisiné 800 000 euros. Cela a entraîné une augmentation progressive du prix du mètre cube d'eau facturé aux usagers. Pour cette future année 2021, le conseil municipal a préconisé le maintien de tous les tarifs appliqués cette année soit 1,20 euros le m³.

■ Projet de l'entrée nord

Le projet de l'entrée nord de la commune permettra de mettre en œuvre l'aménagement du secteur débutant dès les premières habitations



Le chiffrage du projet de l'entrée nord de la commune est en cours.

Photo Progrès/Benjamin GRAPPE

de Cousance et se terminant rue Marchand. Ce chantier consistera à repenser les cheminements piétons, l'aménagement de la voirie et l'agréement et la valorisation de ce secteur porte d'entrée de la commune. Le chiffrage est en cours par le cabinet ABCD.

■ Subventions accordées aux associations

Une somme de 8 650 euros a été accordée aux 27 associations locales.

■ Bloc sanitaire du gymnase

Le bloc sanitaire du gymnase, aujourd'hui ancien et dé-

gradé, nécessite une restructuration dans son intégralité. Plusieurs architectes ont été contactés afin de soumettre plusieurs idées d'aménagement.

■ Mise en place d'un règlement intérieur

Dans un délai de 6 mois après leurs installations, les conseils municipaux de plus de 1 000 habitants doivent adopter un règlement intérieur portant sur des mesures concernant le fonctionnement du conseil municipal ou qui ont pour objet de préciser les modalités et détails de ce fonctionnement.